

LETTRE OUVERTE

Pour une sortie de crise citoyenne, pensée collectivement.

A l'attention de l'ensemble des élus de Nouvelle-Aquitaine et des représentants de l'état au niveau local.

Mesdames et Messieurs les maires, présidents de départements, conseillers régionaux, préfets et directeurs des délégations départementales de l'Agence Régionale de Santé.

Bordeaux, le 15 mai 2020.

Un confinement strict fut appliqué depuis le 17 mars 2020 à l'ensemble de la population, résiliente. Une longue période de contraintes, de ruptures, de privations, de fragilisation des liens sociaux qui a **mis à mal le fonctionnement de l'expression démocratique** en général et plus spécifiquement la place et la parole des usagers de la santé.

Malgré ces contraintes, les représentants des usagers ainsi que les associations du système de santé ont montré combien ils ont su se réinventer en mettant leurs compétences, leurs connaissances, leur dynamisme au service des français, de la communauté et de l'état. Cette implication s'est tantôt traduite par la mise à disposition de lignes d'écoute, de diffusion d'information, de médiation, d'accompagnement auprès des personnes en difficulté ou à risque, d'ateliers en ligne (activité physique, expression, etc.) et tant d'autres innovations en prise avec le contexte et a tenté de rompre l'isolement produit par le confinement.

Aujourd'hui, à la suite de la date annoncée comme celle, symbolique, de l'engagement dans le processus de déconfinement, la doctrine nationale se traduit par une implication dans la stratégie régionale et locale dont vous êtes, vous, élus des territoires, des communes, des départements ou de la région et représentants locaux de l'état, les principaux effecteurs.

Nous voulons ici vous exprimer tout notre soutien, notre confiance, mais aussi vous indiquer que nous serons vigilants à ce que soient préservées les idées que nous considérons comme essentielles :

- La sécurité des populations, l'accès aux soins et au maintien en santé pour chacun, qu'il soit en situation de maladie, de handicap, de grand âge, de précarité ou même en situation de bonne santé, est le défi que nous devons désormais ensemble relever.

S'il est de notre responsabilité collective et individuelle d'éviter une seconde vague infectieuse il nous paraît tout aussi essentiel d'attacher une attention particulière à la lame de fond, moins visible car dissimulée à ce jour sous le flot du Covid19, des conséquences à venir de la crise sur la santé publique en général. Depuis plusieurs semaines, en partenariat avec les professionnels de santé, nous alertons l'opinion comme les pouvoirs publics sur le constat et les risques encourus d'une diminution du recours aux soins (curatifs, palliatifs, éducatifs, préventifs, psychologiques). **Ce renoncement** aura demain un impact considérable sur le nombre et l'aggravation de maladies chroniques, obscurcissant nos perspectives d'un horizon sanitaire insouciant. **Il faut s'y préparer, ensemble, sur les territoires de notre grande région.**

- Outre cette vigilance, nous souhaitons aujourd'hui vous appeler à vous appuyer sur les **principes démocratiques qui sont le socle de l'action publique.**

Repenser, remodeler, réinventer une organisation, un territoire, ne peut se faire sans concertation ni sans pédagogie. C'est pour cela que nous vous enjoignons à faire appel aux représentants des usagers de Nouvelle-Aquitaine et à leurs associations agréées que nous représentons au travers de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine. Face au constat du manque de sollicitation à leur égard dans la gestion de cette crise et d'une sous-utilisation de leurs compétences pourtant indispensables dans la reconnaissance du pacte citoyen avec les pouvoirs publics, nous réclamons une prise de responsabilité pour accélérer la mise en place de dispositifs de démocratie participative, améliorer les modalités de consultation et d'interaction avec ces représentants et ce, à tous les niveaux du territoire.

- Les mesures contraignantes mises en place en raison de l'état d'urgence sanitaire sont compréhensibles et pour leur majorité, justifiées. Mais pour qu'elles soient, aujourd'hui et demain à l'occasion du déconfinement, comprises, partagées et appliquées pleinement par les usagers, **elles doivent être menées en concertation et anticipées avec la société civile.**

Cette notion est d'ailleurs rappelée par le Conseil Consultatif National d'Ethique dans son rapport du 13 mars 2020 :

« Le CCNE estime que la méthode délibérative est garante, non seulement de la pertinence de la décision politique à laquelle elle aura contribué (en s'appuyant sur l'expertise scientifique), mais aussi de la confiance qu'elle suscitera de la part de la société civile ».

Plus récemment, le président du Conseil Scientifique, le Pr DELAFRAISSY, rappelle également qu'un « comité de liaison avec la société », selon lui, permettrait « une adhésion de la population » pour réussir le déconfinement. Si de telles instances peinent à voir le jour au niveau national, il nous revient, sur tous nos territoires néo-aquitains, d'en être précurseurs et de nous y consacrer pleinement et démocratiquement.

C'est pourquoi, nous vous demandons, élus et représentants de l'Etat de notre territoire d'apporter des éléments de réponse aux questions légitimes que nous nous posons afin de penser collectivement et avec les citoyens notre stratégie de déconfinement.

"Il s'agit désormais de favoriser la proximité, nous allons établir une carte avec les différents lieux de tests, a assuré Fabienne Buccio. Des brigades mobiles pourront – certaines le font déjà – se déplacer au domicile s'il le faut. L'offre doit être la plus large possible."

Comment, avec qui et selon quels modèles de consultation et de concertation seront mises en place ces directives ? Sur quelles bases sera établie la cartographie ?

Si la proximité doit être privilégiée, ce que nous soutenons, c'est qu'elle doit l'être non seulement par l'intermédiaire des élus locaux et autorités mais aussi de ceux qui œuvrent complémentarément sur ces terrains parfois depuis plusieurs années et qui les connaissent très bien. Ces acteurs des territoires sont représentés par les professionnels du secteur de la santé, exerçant en établissements, en groupes coordonnés au sein de Maisons de Santé ou de Communautés professionnelles de Territoires de Santé, par les acteurs du monde médico-social et leurs facilitateurs (Plateformes Territoriales d'appui), par les acteurs sociaux (CLIC ou équipes APA notamment) et enfin par les associations représentatives des usagers. **Les interactions entre ces différentes parties prenantes de la proximité, exerçant pour la plupart en bonne intelligence coopérative depuis longtemps, devra être appuyée techniquement et matériellement par les représentants de l'état.**

La mise à l'arrêt des travaux des Conseils Territoriaux de Santé de la plupart des départements, celle des Conseils Départementaux de Citoyenneté et d'Autonomie, de la Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie et de nombre de Contrats Locaux de Santé ne peut durer. Nous vous demandons donc d'être particulièrement attentifs à ces instances dont l'expression a été jusqu'à présent trop impactée et de **proposer des modalités de relance immédiate de l'expression démocratique qu'elles représentent.**

La mise à disposition du **matériel de test, dépistage, protection**, du fait de son contingentement inévitable risque fort de devoir être arbitrée, nous le déplorons. Mais la pertinence de cet arbitrage et l'adaptation des mesures prises aux réels besoins des territoires **doit s'appuyer sur l'ensemble de ces acteurs, de façon collégiale.**

Il s'agit là d'un point de vue soutenu dans la tribune publiée par Elus Santé Publique et Territoire et la Fabrique Territoire Santé le 20 avril 2020 :

« Pour un véritable soutien aux dynamiques territoriales de santé » : « Ainsi, les collectivités territoriales et le secteur associatif sont des acteurs fondamentaux, en prise avec le quotidien des populations, capables de se mobiliser dans la réactivité et de porter légitimement des initiatives complémentaires et indispensables à celles de l'État. ».

Ces stratégies territoriales trouveront ainsi un écho auprès des publics auxquels elles seront amenées. En ce sens, nous soutenons la proposition qui vise à mettre en place les « Fabriques de la Transition » au niveau local, en y associant l'ensemble des acteurs proposés au sein de la tribune **#NousLesPremiers** (France Info, le 27/04), dont les associations.

Les moyens techniques existent pour mettre en place cette concertation ; Comme le rappelle la Haute Autorité de Santé dans son avis du 30 avril 2020 relatif à l'engagement des usagers durant la période de crise, **le recours au numérique est fortement encouragé** pour permettre à la démocratie en santé de s'exprimer. Les associations représentatives s'y sont engagées et y sont familiarisés depuis longtemps. Ces dispositifs permettent de favoriser l'accessibilité pour tous, nous insistons sur ce point et plaidons pour son utilisation, particulièrement en ces temps de distanciation physique. Outre sa facilité d'accès, le numérique permet d'optimiser la rapidité et la fluidité des échanges. Les citoyens y

sont prêts, pour peu que les efforts soient réalisés en vue de réduire les fractures numériques liées aux territoires excentrés.

L'appui sur les associations que nous représentons apporte également la garantie d'un accompagnement pédagogique complémentaire des mesures adoptées en concertation. Leur relai d'informations, par le biais de leurs dispositifs de communication propres, touche des millions d'adhérents ou de sympathisants, mobilisons ce lien de confiance !

Souhaitant ardemment que cette sortie très progressive d'une crise sanitaire ne laisse aucune place à la désolidarisation de notre cohésion sociale et démocratique, nous vous appelons, élus, représentants de l'état en Nouvelle-Aquitaine, à proposer sans délai et à mettre en œuvre au plus vite les modalités qui nous permettront collectivement d'apprendre ensemble comment faire la société de demain.

La sortie de crise doit être un tremplin pour l'expression démocratique, particulièrement dans un domaine de la santé qui a trop longtemps repoussé cette échéance. Aujourd'hui, saisissons-nous de cette opportunité et construisons ensemble ses fondations.

Composition de notre Union

France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine est le nom choisi par l'Union Régionale des Associations Agréées du Système de Santé (URAASS) comme organisation de référence pour représenter les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Avec son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé donne un cadre statutaire aux associations et à la démocratie en santé, **reconnue et légitimée par la loi**.

La participation des malades et des usagers du système de santé aux décisions qui les concernent est le pilier de son action.

Nos 5 missions : **informer, former, plaider, représenter les usagers et animer le réseau inter-associatif.**

